

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Eau non potable 1
Le point sur la situation

Jeunesse 2
Rentrée scolaire 2017



Manifestations 3
Bibliothèque

Au conseil 3

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31 160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-asp31.fr



Où est mon eau ?

L'altération de la qualité de l'eau sur la ville d'Aspet est le fait marquant de l'été écoulé.

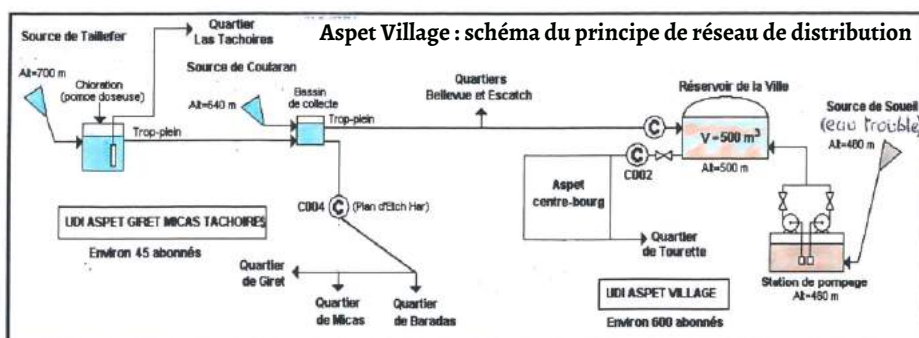
Le 24 juillet, à la suite d'un autocontrôle sur l'eau distribuée, le Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne (SMEA-Réseau31), auquel la commune d'Aspet a confié l'exploitation et la gestion de son réseau d'eau, a détecté une pollution bactériologique et a procédé à une interdiction provisoire de consommer l'eau sur la ville. Le fait n'était pas nouveau, puisque dans le courant de l'année 2017, à trois autres reprises l'eau avait été déclarée impropre à la consommation.

Cette fois-ci, la contamination bactériologique est en lien avec une forte turbidité de l'eau brute du captage du Soueil. Pour découvrir l'origine de ce trouble, le SMEA, qui s'est montré réactif en la circonstance, a effectué de nombreux prélèvements, plusieurs essais de canalisation et de dérivation des eaux polluées. Un système de filtre a été installé, qui pour l'instant ne se montre pas assez efficace, des particules très fines en suspension passant à travers les grilles. D'autres solutions sont à l'étude : un procédé favorisant l'agrégation de

ces particules qui seraient alors retenues par le filtre, ou encore des recherches en apport supplémentaire d'eaux de meilleure qualité pour alimenter le bassin.

En attendant, le SMEA procède régulièrement à un approvisionnement de la commune en bouteilles d'eau que les agents techniques et les élus distribuent au quotidien. Même si plusieurs personnes ne les ont pas reçues ou pas lues, des notes d'information ont été adressées à la population concernée. En effet, seule la ville elle-même et les quartiers adjacents de Fontagnères, Baléjon et Sarradère sont alimentés en eau par le bassin principal affecté par la pollution.

Cinq captages sur la commune sont gérés par le SMEA, le Soueil, Raoux, Bacala, Tailleher, Coularan, les captages de Girosp et Gouillou étant gérés par le syndicat des eaux du Job. Comme vous pouvez le voir sur le schéma ci-dessous, le bassin principal est alimenté par les captages du Soueil en majeure partie et de Coularan en complément, et tant qu'une solution ne sera pas trouvée pour remédier à l'apport en eau trouble du captage du Soueil, l'eau du bassin ne sera pas consommable.



Le SMEA poursuit quotidiennement ses recherches ; il est possible qu'au moment de la parution de ce bulletin la situation ait évolué, en bien nous l'espérons. Merci à la majorité de la population qui prend son mal en patience et a décidé de ne pas rejouer Pagnol en cette circonstance.

École Germaine Barès

L'équipe enseignante

La rentrée s'est effectuée à l'école Germaine Barès le 4 septembre dernier. Cette année, les enfants sont répartis dans quatre classes : les TPS-PS-MS (toute petite section-petite section-moyenne section) avec Marielle Rigal-Duffaut comme enseignante et Laura Marquez comme ATSEM, les GS (grande section)-CP avec Cécile Bordes pour enseignante et Françoise Monroq pour ATSEM, les CE1-CE2 avec Céline Barès et les CM1-CM2 avec Françoise Pailhé et Hadassah Garrigues qui la remplace le mardi.

Aurélié Delluc intervient en outre dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes » en tant qu'enseignante surnuméraire dans toutes les classes pour aider les élèves et les enseignantes dans leur travail. Ce dispositif permet de travailler en petits groupes et/ou sous forme d'ateliers, et il permet également d'aider les élèves en difficulté.

Béatrice Escourbiac, psychologue scolaire, et



Michel Legrain, maître spécialisé G du RA-SED, viennent compléter l'équipe.

Les rythmes scolaires

Cette année huit demi-journées sont consacrées à l'enseignement : les lundis, mardis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30, et les mercredis et jeudis de 8h45 à 11h45. Le jeudi après-midi est un temps périscolaire, pris en charge par l'ALAE avec des activités diverses (artistiques, sportives, musicales...).

Les projets 2017-2018

En septembre, les enfants ont participé à une action de nettoyage du village, et l'école a reçu dans ses locaux une exposition prêtée par le SIVOM sur l'éco-citoyenneté et la gestion des déchets. Deux forums des savoirs auront lieu cette année, pendant lesquels les élèves du CP au CM2 tiendront des stands d'activités (fabrication de bracelets, exposé sur les loups...).

En fonction du nombre de parents ayant l'agrément nécessaire, les élèves iront à la piscine de Saint-Gaudens pour dix séances

de natation.

L'école participe aussi au projet « École au cinéma » et chaque classe ira voir un film par trimestre au cinéma du Bois Perché.

Les classes de la GS au CM2 participeront à une chorale chaque semaine et la classe de CM1-CM2 va plus particulièrement travailler autour d'un projet de Gospel en lien avec l'histoire afro-américaine (chants, littérature, langue anglaise, culture).

La classe de CM1-CM2 éditera également le journal de l'école La Gazette de Germaine avec cinq numéros prévus dans l'année.

Les CE1-CE2, quant à eux, participeront à des ateliers de cirque avec des artistes, en collaboration avec Pronomade(s).

Toute l'école continue de développer la coopération entre les enfants par un travail sur des messages clairs pour désamorcer les conflits ainsi que l'élection de délégués qui se réuniront en conseil pour définir des règles communes et organiser des temps communs afin que chacun puisse participer à la vie de l'école.



Journée du 22 septembre : nettoyage de la commune par les enfants et vernissage de l'exposition "Sois net avec ta planète"

Les bricoleurs du Cagire

L'Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) s'adresse à tous les enfants fréquentant l'école maternelle et élémentaire d'Aspet. Pour les enfants souhaitant fréquenter cet accueil, un dossier (comportant une fiche de renseignements et une fiche sanitaire) doit être complété, signé et remis au responsable de l'ALAE.

L'organisation de l'ALAE se décline autour de quatre temps : l'accueil du matin, du midi et du soir et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Les heures d'ouverture de l'ALAE sont les suivantes durant les jours d'école :

le matin de 7h30 à 8h35, le midi de 11h45 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h, sauf le mercredi où l'ALAE est ouvert uniquement le matin.

Les inscriptions peuvent se faire à l'ALAE durant l'accueil du matin (de 7h30 à 8h30) ou auprès de Laura Marquez pour les classes de la petite section au CP et auprès des enseignantes pour les primaires durant l'appel du matin, après la rentrée dans les classes.

Les dossiers de demande d'aide financière sont à retirer au secrétariat de la mairie d'Aspet.

Programme des activités du jeudi :

- de la maternelle au CE1 : activité « miam-miam » le 5 octobre, atelier trophée (origami) le 12 octobre, balade automnale le 19 octobre ;
- du CE2 au CM2 : déco « atelier bois » le 5 octobre, informatique le 12 octobre et cinéma le 19 octobre.

Pour les sorties et activités extérieures, merci de prévoir des tenues adaptées (chapeau, chaussures de sport, change...). Selon la météo, les activités peuvent être amenées à changer.

Travaux à l'école

Les services techniques de la commune ont préparé la rentrée en réalisant des travaux à l'école : cinq marelles et trois couloirs de sprint ont été tracés dans la cour à la demande des élèves qui avaient envoyé un courrier et des plans à la mairie. Ces travaux de traçage ont été effectués juste avant la rentrée, en même temps que l'installation des salles de classe en collaboration avec les enseignantes.



Manifestations

Halte Nomade du livre jeunesse

6^e édition

La Halte Nomade, salon du livre jeunesse, s'installe pour la 6^e édition à Aspet du mercredi 11 au samedi 14 octobre. Un programme riche et varié attend les plus jeunes comme les plus grands : spectacles, ateliers, lectures, expositions, débats... couplé à un salon du livre jeunesse le samedi où vous pourrez rencontrer auteurs et éditeurs. Le programme est disponible sur le site : halte-nomade-du-livre-jeunesse.webnode.fr



Paysage & Qualité de vie

L'eau sous toutes ses formes...

...mais pas en bouteille, est le thème choisi cette année par l'association Paysage & Qualité de vie, qui vous incite à photographier vos lieux de valeur sur ce sujet, pour une exposition de vos clichés à partir du 21 octobre, jour de l'inauguration à 18 h, à la salle de vote, place Jean Fauroux. Comme le dit le philosophe Massimo Venturi-Ferriolo, « les paysages, qui sont des réalités vivantes en perpétuelle transformation, nous appartiennent. Ne laissons pas subir ces transformations sans y participer, et photographions-les pour en perpétuer l'existence ». Le territoire d'observation : le Pays d'Aspet.

Envoyez vos fichiers photos avec légendes (de 1 à 3 photos par participant), avant le 15 octobre, à : paysage.aspet@orange.fr, ou déposez-les en mairie.

Précision : il n'y a bien sûr aucun lien entre le thème de cette manifestation et les informations données en p. 1.



Agenda des manifestations

20 octobre

La journée de l'élevage rassemble cette année la foire aux broutards, la foire aux chevaux et une vente d'agnelles au pré commun.

11 novembre

- Fête locale organisée par Los Festaires : bal disco au préau de l'ancien collège.

- Commémoration du 99^e anniversaire de l'armistice de 1918 le samedi 11 novembre au monument aux morts. Rassemblement à 12 h, place de la Mairie.

Un vin d'honneur vous sera offert à l'issue de la cérémonie sous la halle de la mairie.

25 novembre

La cérémonie « Un enfant, un arbre », qui célèbre les naissances de l'année sur la commune par la plantation d'un arbre pour chaque enfant se déroulera samedi 25 novembre à 11 h.

Pour prolonger agréablement cette cérémonie, un verre de l'amitié sera offert aux familles des enfants à la chapelle de Miègeocoste.

Au conseil

• **Pour la mise en lumière** de l'espace public, place de la République, le SDEHG a réalisé un avant-projet de création d'un réseau souterrain, de la fourniture et pose de huit appareils d'éclairage public et de trois encastrés de sol, ainsi que le raccordement au réseau électrique pour une somme de 96 250 €, la part incombant à la commune s'élevant à 25 093 €. Le conseil l'a voté à l'unanimité.

• **Concernant l'effacement du réseau électrique** pour les travaux d'éclairage public, avec dépose et pose d'une lanterne, le SDEGH évalue les travaux à 16 500 €, pour une part communale de 2 300 €. Ces travaux étant réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication, la part totale de la commune s'élèverait à 4 125 €. L'aide du Département, pour une dépense subventionnable de 3 300 € HT, sera sollicitée. L'adoption a été unanime.

• **Les différentes rues du lotissement** du Pont Neuf, à la demande de leurs habitants, ont été affectées de noms. Le conseil, à l'unanimité, les a approuvés : rue de Pène Nère, rue de Paloumère, place et rue du 19-mars, impasse de Pique Poque, chemin de Montpourcet, quartier L'Orée du Bois.

• **L'équipe du Réseau d'aide spécialisée** aux élèves en difficulté (RASED) a fonctionné en

2016-2017 avec trois membres : une maîtresse E (rééducatrice psychopédagogue), un maître G (soutien scolaire, remédiation pédagogique) et une psychologue scolaire. La psychologue est intervenue auprès de 129 enfants de la petite section au CM2 dans les écoles d'Aspet et de Salies-du-Salat. 36 bilans d'orientation ont été réalisés. Pour permettre un bon fonctionnement de ce service, des acquisitions de fournitures sont nécessaires. Le CM sollicite du Conseil départemental, une subvention de fonctionnement à son taux le plus bas.

• **En annulation et remplacement**, pour mise aux normes de la procédure, de la délibération 17-013 du 6 mars 2017 (voir Nouvelles Brèves avril, mai, juin 2017), le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté la proposition d'achat du président de la SAS « La Chasse aux papillons » du camping et des parcelles contiguës, pour la somme de 60 000 €.

• **L'exonération de la taxe d'habitation (TA)** pour les surfaces des locaux à usage d'habitation principale bénéficiant d'un prêt à taux zéro a été mise en place. Le conseil municipal, à l'unanimité, l'a approuvée.

L'intégralité de ces séances peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie, sous la halle, et sur le site www.mairie-asp31.fr

Bibliothèque

La bibliothèque municipale a mis en place depuis le début de l'année un club de lecture qui se réunit chaque premier mercredi du mois à 18h pour des échanges autour de plusieurs livres. Les thèmes suivants ont déjà été abordés : BD, femmes écrivains, visions de l'Amérique, romans jeunesse. Le prochain thème à l'honneur est "Japon". Si vous souhaitez assister à une ou plusieurs séances, n'hésitez pas à rejoindre le club.

À noter aussi, la mise en place de séances de jeux à la bibliothèque à partir de janvier 2018. Une quinzaine de jeux (de plateau, de cartes, de réflexion...) pour les enfants, les adolescents et les adultes seront mis à disposition par la bibliothèque, avec le concours de la Médiathèque départementale lors de séances spécifiques.

Des informations plus détaillées sur cette animation seront développées dans le prochain numéro des Nouvelles Brèves.



Livres présentés lors de la prochaine séance du club de lecture



Course cycliste Casartelli



Samedi 9 septembre s'est déroulée la course contre la montre La Casartelli entre Aspet et le col du Portet d'Aspet sur 14 km. Les cent quatre coureurs ont réussi à passer entre les gouttes. À la fin de la course, un pot, offert par la mairie, a suivi la remise des prix, en présence des élus de la commune, de Patrice Rival, conseiller départemental, de Marie-Agnès Wallez, dirigeante de la station du Mourtis, des participants et organisateurs de la course et du président de l'association « Roue libre », Georges Montariol. Cette course permet aussi de commémorer chaque année le souvenir de Fabio Casartelli, jeune coureur italien, qui s'est tué dans la descente du col du Portet d'Aspet en 1995.

Secourisme

Deux journées de formation aux gestes qui sauvent sont proposées au centre de secours d'Aspet rue Armand Latour les dimanches 8 octobre de 14h à 17h et 15 octobre de 9h à 17h. Pour tout renseignement supplémentaire et pour vous inscrire, merci de contacter Heidi Fontas au 06 40 68 54 77.

Permanence ACCJSE

Une permanence d'assistance juridique a lieu à la mairie chaque deuxième mercredi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous. Renseignements et permanence téléphonique au 06 81 35 72 61 de 9h à 12h et de 13h45 à 16h45 du lundi au vendredi.

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



Numéros utiles

Pompiers	18/112
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26

Lettre d'information électronique

La municipalité a décidé de mettre en place une lettre d'information électronique à destination des habitants de la commune. Cette e-lettre permettra d'informer les Aspétois des actualités et informations diverses sur la commune. Pour ceux qui souhaitent recevoir cette lettre, merci de bien vouloir nous communiquer une adresse mail valide ainsi que vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse :

mairie.aspet@wanadoo.fr.

Cartes grises

Depuis le 7 août, il est possible d'effectuer en ligne sa demande de changement de titulaire suite à l'acquisition d'un véhicule. Vous pouvez vous rendre sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes suivantes :

- cliquer sur la rubrique « je souhaite immatriculer un véhicule d'occasion à mon nom » ;
 - créer un compte usager ou se connecter à son compte s'il existe déjà ;
 - renseigner son numéro d'immatriculation et le code de cession du véhicule communiqué par le vendeur ;
 - renseigner les champs d'information portant sur la vente du véhicule, le type d'usage prévu, ainsi que les coordonnées ;
 - imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui vous autorisera à circuler.
- Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Entretien des jardins

Nous vous rappelons que tout propriétaire d'un jardin doit entretenir ce dernier et est donc tenu de couper les branches des arbres et de tailler les haies. Il est interdit de laisser son terrain en friche sous peine de sanctions.

La commune passe à la voiture électrique

Après la mise en fonctionnement d'une borne électrique inaugurée le 5 juillet dernier en présence de Pierre Izard, président du SDEHG, utilisable par toute personne possédant un véhicule électrique, la commune d'Aspet continue dans sa volonté d'utiliser les énergies vertes en venant de faire l'acquisition d'un véhicule 100 % électrique. Ce Kangoo ZE confort vient remplacer un Citroën Berlingo de plus de dix ans. Le rechargement du véhicule se fait aux ateliers municipaux, en le branchant sur une prise secteur 220 volts, pendant la nuit, deux à trois

fois par semaine en fonction de l'utilisation. L'autonomie du véhicule est de 120 km et celui-ci ne nécessite que peu d'entretien (une révision tous les 40 000 km). Quant aux batteries, elles sont louées et remplacées gratuitement en cas de panne ou en fin de vie.



Chantier jeunes



Le 4 août dernier, la mairie a convié les adolescents du chantier jeunes organisé par la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, et leurs parents, à un pot de l'amitié pour marquer la fin de ce chantier. Ce dispositif mis en place par le conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales permet à des jeunes de réaliser des travaux divers pendant les vacances scolaires. Cette année la quinzaine de jeunes a pu s'essayer à la peinture sur les poteaux du stade du collège, sous l'encadrement de Philippe Baron et Gianni Burattoni. Ils ont aussi réalisé des décorations sur des balles de foin pour la fête de la montagne qui a eu lieu au mois d'août à Estadens. Un diplôme symbolique leur a été remis en souvenir de ce travail accompli dans la bonne humeur et une semaine à la mer est venue récompenser ce travail d'équipe.